

NOTICE HISTORIQUE ET GÉNÉALOGIQUE

SUR LA MAISON

MAYNARD-MESNARD

ANCIENS SEIGNEURS DE LA VERGNE-CORNET,
DE LA BENASTONNIÈRE,
DE LA CORNÉTIÈRE, DE LA BOUCHARDIÈRE,
DE LA GAUDINIÈRE, DE DIGUECHIN, DE L'ISLE-BERNARD,
DE LA VERGNE DE PÉAULT, DE LA RUDELIÈRE,
DE SAINT-GILLET, DE MESNARD-LA-BAROTTIÈRE,
DES GAZONS, BARONS DU GUÉ
DE SAINT-FLAIVE, SEIGNEURS DE PASSY,
BARONS DU LANGON, SEIGNEURS DE LA BAUCISIÈRE,
DE PAIRÉ, DE LA GODELINIÈRE, DE LA MESNARDIÈRE,
DES VOUREILS, DE CHASNAY,
COMTES DE MESNARD, SEIGNEURS DES DEFFENDS,
DE LOULERIE ET DE LA CLAYE, ETC.



ARMES : *d'argent fretté d'azur*. — Couronne de marquis.
— Devise : PRO DEO ET REGE.

La maison de Maynard-Mesnard¹, d'ancienne chevalerie, est originaire de cette partie du Poitou qui a

¹ Le nom a été écrit successivement ou simultanément : *Mainard, Mainart, Mainnart, Menart, Menartz, Mesnard* et *Maynard*. Des irrégularités semblables se sont produites pour tous les noms dont l'orthographe pouvait varier sans que la consonnance fût sensiblement altérée; ainsi on trouve *Talleyrand* écrit : *Tallayrant, Talleran*; *Lusignan* écrit : *Lesignan, Lessignem*; *Bauffremont* écrit : *Baffromont, Beffroimont, Beauffremont*; *Goulaine* écrit : *Goulenne*; *des Cars* s'écrivait naguère *d'Escars*; le même nom de

formé le département de la Vendée, et où elle est encore établie de nos jours. L'ancienneté de cette famille est proverbiale dans le Poitou vendéen. Chérin, dans le mémoire rédigé en 1772 pour les preuves de Cour du comte de Mesnard, dit que « cette maison se distingue par la pureté de son origine et l'avantage qu'elle a d'embrasser par ses alliances les premières races de sa province ». En effet, une série de chartes, provenant des anciens couvents ou des châteaux du Talmondais, constatent l'existence de cette famille dès les XI^e, XII^e, XIII^e et XIV^e siècles dans les mêmes paroisses où la filiation suivie la montre possessionnée. La maison de Maynard-Mesnard a figuré avec honneur dans les annales du Poitou. Elle compte parmi ses membres un gouverneur de la forteresse de Mareuil-sur-le-Lay (Poitou), 1365; trois maréchaux de camp, 1649, 1772, 1820; un chef divisionnaire vendéen, 1815-1832, et un chevalier des ordres du roi; elle a joui des honneurs de la Cour. La branche des comtes de Mesnard a obtenu la pairie sous la Restauration.

Les premiers personnages que nous trouvons mentionnés dans les chartiers du Talmondais sont : Pierre Mainard, qui assista comme témoin, vers 1050, à la fondation du prieuré des Fontaines ¹ par le prince Talmond; un autre Mainard est cité dans trois chartes du même prieuré ², rédigées de 1090 à 1095. Vers le même temps, nous rencontrons Gausbert Mainard, témoin d'une concession de pêcheur aux Fontaines ³. Deux chartes mentionnent les libéralités faites à l'abbaye de Boisgrolland ⁴ par Aimery Menart, qui assista vers

a Trémouille est écrit aujourd'hui *la Trémouille* par la famille et *la Trimouille* par la ville. Les différentes branches de la maison de Maynard-Mesnard, dont l'auteur commun est mort en 1665, ne se sont pas entendues jusqu'ici pour l'adoption d'une orthographe unique; l'orthographe *Mesnard*, conservée par la branche des comtes de Mesnard, a prévalu depuis Henri III; toutefois, la branche des barons du Langou et celle des seigneurs de la Claye ont adopté, sous Louis XV, l'orthographe *Maynard*, considérée comme plus ancienne.

¹ *Archives de la Vendée et Cartulaires du bas Poitou*, publiés par M. Paul MARCHÉGAY. — ² *Ibid.* — ³ *Ibid.* — ⁴ *Ibid.*

1182 à une donation faite à ce même monastère ¹. Olivier Menart fut témoin en 1219 d'une transaction passée par cette abbaye ² au sujet des marais de Champagné; en 1243, Geoffroy Mainart fit un don à l'église de Longevillé ³; en 1244, il transigea au sujet d'une rente assise sur des marais situés près de Curzon ⁴. Le 15 octobre 1288, Guillaume Mainart, chevalier, seigneur de la Vergne, échangea ce qu'il possédait dans la paroisse de Longeville ⁵; son fils, Herbert Mainart, écuyer, seigneur de la Vergne, fit un aveu en 1331. Jean Mainart ⁷ échangea, le 3 mai 1367, des vignes situées dans la paroisse de Longeville. Pierre Mainart ⁸, chevalier, seigneur de la Benastonnère, fit un aveu en 1350, au bas duquel se trouve son écusson : *Fretté de six pièces*; il prêta serment d'obéissance, à Saint-Maixent, le 27 septembre 1361, à Jean Chandos, commissaire du roi d'Angleterre ⁹. Le 13 octobre 1365, il était gouverneur, pour le Prince Noir, de l'importante forteresse de Mareuil-sur-le-Lay (bas Poitou) ¹⁰. Guillaume Mainart, chevalier, mort avant 1398, habitait la paroisse d'Avrillé ¹¹.

Tous ces personnages étaient possessionnés autour de Talmond, de même que les auteurs de la filiation suivie, qui remonte à :

I. Jehan I^{er} Mainart ¹², écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, mentionné avec son frère dans le compte de la Marzelle de Longeville pour l'année 1382;

¹ *Archives de la Vendée et Cartulaires du bas Poitou*, publiés par M. PAUL MARCHÉGAY. — ² *Ibid.*

³ Inventaire des titres de la seigneurie de la Marzelle, paroisse de Longeville, et analyse des chartes de l'abbaye des Fontenelles (Collection B. Fillon, à Fontenay-le-Comte). — ⁴ *Ibid.* — ⁵ *Ibid.* — ⁶ *Ibid.* — ⁷ *Ibid.*

⁸ *Anciennes Archives du Poiroux.*

⁹ *Procès-verbal de délivrance à Jehan Chandos des places françaises abandonnées par le traité de Brétigny*, publié, d'après le manuscrit du Musée britannique, par A. BARONNET (Niort, 1866).

¹⁰ *Anciennes Archives du Poiroux.* — *Jehan Chandos, connétable d'Aquitaine*, par B. FILLON (Fontenay-le-Comte, 1856).

¹¹ DE L'AUBONNIÈRE. (Collection B. Fillon.)

¹² Chérin, preuves de cour.

mais qui n'a été établie devant Chérin (*Bibliothèque nationale*), d'après qui nous la donnons ici, que depuis son fils, qui suit.

II. Jehan II Mainnart, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, qui était en 1402 écuyer de Jehan de France, comte de Poitou. Il eut de Jehanne d'Anclon Tristan, qui continue la filiation.

III. Tristan Mainnart, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, mort avant 1470, et qui eut de Mathurine de Prévost ¹ Antoine, dont l'article suit.

IV. Antoine Maynard, écuyer, seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 8 octobre 1482, à Guillemette du Fouilloux ², fille de Loys du Fouilloux et de Jehanne de la Rochefoucauld, eut de ce mariage deux fils :

1^o Jehan ³, reçu chevalier de Rhodes vers 1511.

2^o Guillaume, qui suit.

V. Guillaume Maynard, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, mort avant 1552, eut d'Antoinette de Beaumont ⁴ François, qui continue la descendance.

VI. François I^{er} Maynard ou Mesnard, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, marié, le 8 juin 1560, à Jehanne Mauclerc de la Mezanchère ⁵, laissa de cette union François II, qui continue la filiation.

VII. François II Mesnard, chevalier, seigneur de la Vergne-Cornet, épousa, le 10 novembre 1597, Andrée de Chabote ⁶, dont il eut Christophe, qui suit.

¹ Chérin, preuves de cour.

² M. de Courcelles, trompé par la similitude de nom, avait admis dans son travail plusieurs chartes relatives à des familles nobles étrangères à celle-ci, qui est originaire du Talmondais poitevin, où elle résida sans interruption jusqu'au règne de Henri IV. Ajoutons également que c'est à tort que dans la réimpression du *Dictionnaire de la Chesnaye-Desbois* on a indiqué comme étant de cette maison celle de Mesnard de Chouzy, qui n'est pas du Poitou.

³ Chérin, preuves de cour. — Guillemette était tante de Jacques du Fouilloux, le célèbre auteur de la *Vénerie*. Philippe de la Rochefoucauld, sœur de sa mère, avait épousé Charles de Melun, lieutenant général du royaume sous Louis XI. (*Notice*, de M. PRESAC, sur *Jacques du Fouilloux*, Poitiers, 1852; et *Poitou et Vendée*, Fontenay-le-Comte, 1861.)

⁴ Chérin, preuves de cour. — ⁵ *Ibid.* — ⁶ *Ibid.*

VIII. Christophe Mesnard ¹, chevalier, seigneur de la Vergne de Péault, de la Vergne-Cornet et de la Barottière, est l'auteur des trois branches de la famille existantes aujourd'hui. Il joua un rôle assez important pendant la Fronde, en bas Poitou, et fut breveté maréchal de camp en 1649 (Collection B. Fillon). Il mourut le 23 décembre 1665 ². De son mariage avec Catherine Gallier-Garnier, contracté le 4 juillet 1628 ³, il eut :

1° François, tige des barons du Langon, qui suit.

2° Louis, tige des comtes de Mesnard.

3° Gabriel, tige des seigneurs de la Claye ⁴.

BRANCHE DES BARONS DE LANGON.

IX. François Mesnard, chevalier, seigneur de la Barottière, né le 17 avril 1629 ⁵, épousa, le 27 mai 1660 ⁶, Renée Huyllard, veuve de Jacques Taillefer de Montausief.

X. Jean Mesnard, leur fils, seigneur de la Barottière, chevalier, baron du Gué de Sainte-Flaive, marié, le 2 mars 1683, à M^{lle} Marie-Jacqueline de Foucher ⁷. Il est décédé le 23 janvier 1693, laissant :

1° Jacques, auteur des barons du Gué de Sainte-Flaive, éteints sous Louis XV.

2° Germanicus-François, qui suit.

¹ Chérin, preuves de cour.

² Mairie de Mesnard-la-Barottière (Vendée).

³ Chérin, preuves de cour. — Greffe du tribunal de Fontenay-le-Comte.

⁴ La filiation de ces trois branches est établie par les actes de l'état civil conservés dans les mairies de la Vendée. Les preuves de Chérin vont, pour la branche aînée, jusqu'en 1760; pour la seconde branche, jusqu'en 1732. M. de Courcelles n'a donné que la filiation de la seconde branche; il s'est borné à mentionner les deux autres en tête de l'article consacré à cette maison : *barons du Langon*, comtes de Mesnard, seigneur de la Claye. (COURCELLES, *Généalogie des pairs de France*, t. II.)

⁵ Chérin, preuves de cour. — Mairies de Péault et de Sainte-Flaive aux-Loups (Vendée). — ⁶ *Ibid.* — ⁷ *Ibid.*

XI. Germanicus-François Mesnard ¹, chevalier, seigneur de Saint-Gillet, épousa, le 14 février 1719, M^{lle} Marie-Catherine-Louise de Jaumier.

XII. François-Germanicus-Bonaventure de Maynard ², chevalier, baron du Langon ³ par héritage des d'Arce-male en 1769, fut élu, le 27 août 1787, par l'assemblée provinciale du Poitou, siégeant à Poitiers, le premier pour l'ordre de la noblesse, membre de l'assemblée de l'élection de Fontenay-le-Comte ⁴. Il épousa, le 22 avril 1760 ⁵, Marie-Bénigne de Maynard, de la branche de Sainte-Flaive, dont il eut :

- 1^o François-Bonaventure-Germanicus-Bénigne, qui suit.
- 2^o Benjamin, auteur du troisième rameau, rapporté plus loin.

XIII. François-Bonaventure-Germanicus-Bénigne de Maynard, baron du Langon, ancien officier de dragons, marié, le 10 février 1784 ⁶, à M^{lle} Louise-Charlotte-Adélaïde de Racodet. De son mariage vinrent :

- 1^o Adèle, décédée en 1826.
- 2^o Léontine, décédée en 1864.
- 3^o Jules-Bonaventure-Louis-Germanicus, qui suit.
- 4^o Caroline, supérieure des Ursulines de Jésus, à Luçon, décédée.
- 5^o Arsène, religieuse, décédée en 1851.
- 6^o Zénobie, religieuse, décédée en 1849.
- 7^o Alphonse, auteur du second rameau de la branche aînée, rapporté plus loin.

¹ Chérin. — Son nom est écrit *Mesnard* dans son acte de baptême du 21 mars 1693; dans son acte de mariage, il reprit l'orthographe *Maynard*. — Mairies de Sainte-Flaive-aux-Loups (Vendée) et d'Ardin (Deux-Sèvres).

² C'est à lui inclusivement que s'arrête, pour la branche aînée, la filiation établie devant Chérin en 1772.

³ Le Langon a été érigé en baronnie en 1637.

⁴ Mairie de Corps (Vendée).

⁵ Mairie de Fontenay-le-Comte.

⁶ *Ibid.* M^e de Racodet, dont la mère était la dernière des Boutou, apporta la terre de la Baugisière, possédée depuis saint Louis par cette famille, alliée aux Vivonne la Châteigneraye, aux Beaumont, aux Briçonnet, aux Châteigner, etc. (*Poitou et Vendée*, Fontenay-le-Comte, 1861.) La terre de la Baugisière a été vendue en 1879, lors des lois Ferry.

XIV. Jules-Bonaventure-Louis-Germanicus, baron de Maynard, chevalier de Saint-Louis et de la Légion d'honneur, ancien officier supérieur de la garde royale, décédé en 1873, avait épousé, le 7 juin 1826, Marie-Antoinette-Françoise-Charlotte Baudon d'Issoncourt, dont les aïeules paternelle et maternelle étaient de la maison de Ligniville, alliée à la maison impériale d'Autriche. On sait que c'est à la baronne de Maynard qu'est due l'institution si chrétienne des aumôniers des dernières prières dans les cimetières de Paris. Elle est décédée en 1875, laissant un fils unique, qui suit.

XV. Gaston, baron de Maynard, chef du nom et des armes, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre de la Conception, secrétaire d'ambassade de première classe, a représenté pendant plusieurs années la France à Lisbonne, comme chargé d'affaires. Il a donné sa démission lors des lois contre la liberté religieuse. (Résidence : Paris.)

1^{er} RAMEAU.

DE LA BRANCHE DES BARONS DU LANGON.

XIV. Alphonse, chevalier de Maynard, veuf d'Armande du Chilleau, petite-nièce de Jean-Baptiste du Chilleau, évêque de Châlons en 1781, archevêque de Tours et pair de France sous la Restauration, a eu de son mariage :

1^o Rodolphe, ancien lieutenant-colonel du 95^e régiment territorial, marié à M^{lle} de Beauvoire, dont il eut :

a. Ferdinand; *b.* Louis; *c.* François; *d.* Antoine; *e.* Jeanne; *f.* Henriette; *g.* Anne; *h.* Marie-Caroline.

(Résidence : château de la Bastille, dans la Corrèze.)

2^o Gédéon, comte de Maynard, ancien chef de bataillon au 95^e régiment territorial, marié : 1^o à M^{lle} de Valles, dont : *a.* Gaëtan; *b.* Joseph; *c.* Henri; 2^o à M^{lle} Rachel de Quinemont, veuve du comte de Roquefeuille.

(Résidence : château de Boisgamat, dans la Mayenne.)

3^o Machabée, chevalier de la Légion d'honneur, ancien capitaine au 7^e régiment de chasseurs à cheval, ancien

chef de bataillon du 85^e régiment territorial (Vendée), marié : 1^o à M^{lle} Thérèse de Pichon ; 2^o à M^{lle} Marie de Pichon, dont : *a.* Isabelle ; *b.* René ; *c.* Benjamin.

(Résidence : Fontenay-le-Comte.)

4^o Henri, capitaine commandant au 1^{er} régiment de hussards, marié : 1^o à M^{lle} Marie de Vilar, dont Paul ; 2^o à M^{lle} Madeleine de Pichon, dont Pierre.

5^o Isabelle, mariée à Ludovic, comte de Chaunac-Lansac, fils du comte Louis de Chaunac-Lansac et de M^{lle} de Montalembert.

2^e RAMEAU.

DE LA BRANCHE DES BARONS DU LANGON.

XIII. Benjamin, chevalier de Maynard, reçu en minorité dans l'ordre de Malte, chevalier de Saint-Louis, chef divisionnaire de l'armée vendéenne en 1815 et 1832¹, épousa mademoiselle de Baudry d'Asson, dont il eut un fils, qui suit.

XIV. Benjamin de Maynard, ancien page du roi Charles X, fut condamné à mort, par contumace, avec son père ; ils avaient donné en 1832 le signal du soulèvement en Vendée. Marié en 1837 à M^{lle} Céline des Prades, fille de M. des Prades et de M^{lle} du Landrau. Il mourut en 1870, après avoir eu de ce mariage :

1^o Stanislas, décédé.

2^o Gabrielle, mariée au comte de Lezardière.

(Résidence : château de Badiole, dans la Vendée.)

BRANCHE DES COMTES DE MESNARD.

IX. Louis Mesnard, fils puîné de Christophe Mesnard et de Catherine Gallier-Garnier, né le 14 avril 1630², chevalier, seigneur des Gazons et de la Barottière,

¹ CRÉTINEAU-JOLY, *Vendée militaire*.

² Mairie de Péault (Vendée).

marié, le 2^e octobre 1665, à Marie de la Haye-Montbault ¹, dont il eut Alexandre, qui suit.

X. Alexandre I^{er} Mesnard, chevalier, seigneur de la Godelinière, des Voureils, de Chasnay, etc., fut maintenu dans sa noblesse le 27 juillet 1715 par M. Quentin de Richebourg. Il épousa, le 13 mai 1701, Marie-Jacqueline Foucher ², veuve de Jean Mesnard, baron du Gué-Sainte-Flaive, son cousin germain. De ce mariage est issu Alexandre II, qui continue la filiation.

XI. Alexandre II Mesnard, chevalier, seigneur de la Barottière, des Voureils, de Chasnay, etc., épousa, le 16 juin 1733, Marie-Madeleine Buor ³.

XII. Alexandre-Bonaventure, leur fils, comte de Mesnard ⁴, chevalier, seigneur de la Barottière, les Ardias, Chasnay, etc., commandeur de Saint-Lazare, chevalier de Saint-Louis, né le 8 mai 1734, fut reçu page de la Grande-Écurie en 1751. Il fit toutes les campagnes de la guerre de Sept ans et produisit ses titres devant Chérin, en janvier 1772, pour monter dans les carrosses du roi; il fut nommé la même année gentilhomme de la chambre du comte de Provence. Breveté, le 9 juin 1772, mestre de camp de cavalerie, et, le 1^{er} mai 1777, capitaine-colonel des gardes de la porte de Monsieur, il émigra en 1791 et remplit à Coblenz les fonctions d'adjutant général. Il mourut en mai 1792, et avait épousé, le 21 mai 1764, Marie-Éléonore-Élisabeth de la Boucherie du Margat ⁵, morte à Ingrandes, au passage de la Loire par l'armée vendéenne, en 1793. Il fut père de :

- 1^o Marie-Antoine-Alexandre-Dieudonné-Édouard, comte de Mesnard, arrêté à Paris à la suite du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), et condamné à mort, par une commission militaire, comme émigré rentré;

¹ Chérin, preuves de cour.

² Mairie de Saint-Valérien (Vendée). — Chérin, preuves de cour.

³ Chérin, preuves de cour.

⁴ La terre de Mesnard-la-Barottière fut érigée en comté de Mesnard en décembre 1766. (Chérin.)

⁵ Chérin, preuves de cour.

il fut fusillé le 12 octobre 1797. Marié en 1784 à Louise-Joséphine de Caumont-la-Force, sœur du duc de la Force, il avait eu de son mariage :

a. Ladislas, mort en Russie.

b. Zénobie-Joséphine-Alexandrine, mariée en 1808 au marquis de Lordat, fils de François, marquis de Lordat, et de Marie de Caumont-la-Force.

2^o Louis-Charles-Pierre-Bonaventure, qui suit.

XIII. Louis-Charles-Pierre-Bonaventure, comte de Mesnard, né à Luçon le 18 septembre 1769¹, fut reçu, de minorité, chevalier de Malte, le 21 août 1774. Entré en 1784 à l'école de Brienne, il y eut des relations assez intimes avec Napoléon Bonaparte. En 1786, il fut nommé aux carabiniers et présenté au roi, qui l'admit à monter dans ses carrosses. Il fut breveté en 1789 capitaine dans le régiment de Conti-dragons. Il émigra en 1792 et prit part à l'expédition de l'île Dieu. A l'époque du licenciement, il se retira en Angleterre, où il refusa, bien que dans le dénûment, de profiter de ses anciennes relations avec le premier Consul. Lord Maynard, invoquant une origine commune², l'assista généreusement. Le duc de Berry l'admit parmi ses compagnons d'exil, le choisit en 1814 pour aide de camp et gentilhomme d'honneur, et le fit nommer colonel. Durant les Cent Jours il suivit la cour à Gand. En 1816, il fut chargé de recevoir, à Marseille, la duchesse de Berry, auprès de laquelle il remplit la charge de premier écuyer. Il se trouvait aux côtés du duc de Berry lors de l'assassinat de ce prince, qui lui remit le poignard ensanglanté³. Depuis ce moment, son crédit à la cour augmenta de plus en plus : c'est ainsi qu'il devint successivement aide de camp du duc de Bordeaux, gouverneur du château de Rosny. Il fut

¹ Mairie de Luçon (Vendée).

² De Courcelles (*Généalogie des pairs de France*) et M. de Fourmont (*l'Ouest aux Croisades*) considèrent les vicomtes Maynard issus d'un chevalier qui accompagna Guillaume le Conquérant et élevés à la pairie de la Grande-Bretagne, et récemment éteints, comme ayant la même origine que les Maynard-Mesnard du Poitou.

³ CHATEAUBRIAND, *Vie du duc de Berry*.

créé en 1823, par Louis XVIII, pair de France avec majorat, et fut nommé commandeur aux ordres de la Légion d'honneur et de Saint-Louis. Le roi de Naples le nomma en 1824 chevalier grand-croix de Saint-Constantin, et en 1825 grand-croix de l'ordre de Saint-Ferdinand. Charles X lui conféra, le 3 juin 1827, le titre de chevalier du Saint-Esprit, avec promesse du titre de duc. Nommé président du deuxième collège électoral de la Vendée en 1827, il remplit avec impartialité ces fonctions ¹. Après les journées de juillet 1830, il s'embarqua à Cherbourg avec les membres de la famille royale, et fut chargé par les ministres de Guillaume IV de remettre une lettre de ce souverain à Charles X. Ayant ensuite repris ses fonctions auprès de la duchesse de Berry, qui l'avait investi de toute sa confiance, il l'accompagna en Hollande, en Italie et en Vendée. Lors du soulèvement de 1832, il fut arrêté à Nantes avec la princesse, l'accompagna à Blaye, d'où il dut aller comparaître devant le tribunal de Montbrison, comme ayant fait partie de l'expédition du *Carlo-Alberto*. Le comte de Mesnard, après son acquittement, retourna à Blaye, accompagna madame la duchesse de Berry en Sicile, et dans toutes ces circonstances donna à la famille royale *les preuves d'un dévouement véritablement vendéen*. Mort à Paris le 15 avril 1842, il a laissé d'intéressants *Souvenirs*, publiés en 1844. De son mariage, contracté en Angleterre en 1806, avec

¹ Voici la lettre que lui adressa à cette occasion, le 30 septembre 1827, M^{me} la duchesse de Berry, au château de Rosny :
« Après vous avoir envoyé, mon cher monsieur de Mesnard, la statue du Chevalier sans peur ny reproches, comme à mon chevalier, à qui puis-je mieux envoyer celle du meilleur comme du plus franc des amis, qu'à vous qui, dans son même château, auprès de la petite-fille de son roi et meilleur ami, vous êtes pour elle un ami aussi sûr, fidèle, franc chevalier français, ne craignant pas de la blesser en lui disant des vérités quelquefois désagréables, mais que l'on ne dit pas assez aux princes et que je suis trop heureuse quand on veut bien me les dire ? Sully, le brave et bon Sully, a été l'ami intime du bon Henry ; jusqu'à la mort vous serez celui de votre amie

• CAROLINE. •

miss Sarah Mason, veuve du major général Blondell, il laissa deux enfants :

1^o Charles-Ferdinand-Windsor, qui suit.

2^o Élisabeth-Aglacé, née le 17 avril 1807, mariée en 1825 à Ludovic Lepelletier, comte de Romsabo, fils du marquis de Rosambo et de M^{lle} d'Andlau.

XIV. Charles-Ferdinand-Windsor, comte de Mesnard, ancien page de Charles X, se distingua en 1832 au combat du Chêne, et mourut en 1862, laissant de son mariage, contracté le 1^{er} août 1829, avec M^{lle} de Bellissen, fille du marquis de Bellissen et de M^{lle} Barrin de la Gallissonnière ¹ :

Caroline, filleule de François 1^{er}, roi de Naples, et de S. A. R. M^{me} la duchesse de Berry.

(Résidences : château de Mesnard, dans la Vendée et Paris.)

BRANCHE DES SEIGNEURS DE LA CLAYE.

IX. Gabriel Mesnard, chevalier, seigneur des Defends, cinquième fils de Christophe Mesnard et de Catherine Gallier-Garnier (mentionnés au huitième degré de la filiation suivie), né le 5 septembre 1637, épousa à Luçon ², le 18 novembre 1668, Renée Taillefer de Montausier. De ce mariage il eut Christophe, qui suit.

X. Christophe Mesnard, chevalier, seigneur de la Claye, né le 19 octobre 1669, marié à Luçon ³, le 24 janvier 1695, à Jehanne de Citoys.

XI. Charles Mesnard ⁴, leur fils, chevalier, seigneur de la Claye, baptisé à Curzon le 31 décembre 1696, se maria, le 12 février 1722, à Corps ⁵, avec Marie-Françoise Desprès, dont il eut un fils, qui continue la descendance.

XII. Charles-Guy-Thomas Maynard, chevalier; sei-

¹ Mairie de l'ancien dixième arrondissement de Paris.

² Preuves des pages de d'Hozier. (Bibl. nat.) — Mairie de Luçon.

³ *Ibid.*

⁴ Son nom est écrit *Mesnard* dans son acte de baptême; à son mariage, il signa *Maynard*.

⁵ Mairie de Corps (Vendée).

gneur de la Claye, page de la Grande Écurie sous Louis XV ¹; il épousa à Luçon, le 4 février 1763, M^{lle} Marie-Anne-Jacquette de Valleau du Rivage. De ce mariage était issu Bonaventure, dont l'article suit.

XIII. Bonaventure-Marie-Charles-Pierre-Joseph de Maynard-la-Claye, chevalier de Saint-Louis, servit aux chasseurs nobles dans l'armée des Princes; il épousa, à Nantes, par contrat du 23 octobre 1802, devant Guillet et Bertrand, notaires, M^{lle} Victoire-Mélanie-Justine d'Aubenton, dont il eut :

1^o Charles-Joseph-Auguste, dont l'article suivra.

2^o Armand de Maynard-la-Claye, décédé en 1865, marié, le 26 octobre 1850, à M^{lle} Chevalier de la Petite-Rivière, décédée en 1879, dont il eut :

a. Henry.

b. Marie-Gabrielle, mariée à M. de Gaigneron.

c. Édith, mariée à M. Octave de Laplane, ancien sous-préfet.

Résidence : Château de Frosse (Vendée).

3^o Marie de Maynard-la-Claye, mariée à M. Adolphe de la Bassetière, fils de Constant de la Bassetière, aide-major général de la division de Georges Cadoudal.

XIV. Charles-Joseph-Auguste de Maynard-la-Claye, décédé en 1877, marié à Luçon ², le 11 avril 1826, à M^{lle} Louise-Marguerite-Adélaïde de Chantreau, fille de M. de Chantreau, chef divisionnaire dans l'armée vendéenne, et de M^{lle} de la Rochette, l'une des héroïnes de la grande guerre.

(Résidence : château de la Barre, dans la Vendée.)

De son mariage vinrent :

1^o Auguste de Maynard de la Claye, député de la Vendée.

2^o Marie, mariée à M. d'Hillierin.

3^o Augustine, mariée à M. de la Falaise.

SOURCES : Cartulaires du Talmondais (archives de la

¹ Preuves des pages de d'Hozier. (Bibl. nat.)

² Mairie de Luçon.

Roche-sur-Yon). — Preuves faites devant Chérin, 1772, pour monter dans les carrosses du roi, et, en 1788, pour les ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare; devant d'Hozier, en 1777 et 1784, pour l'École militaire; en 1782 et 1784, pour les pages du roi; en 1778, pour la maison royale de Saint-Cyr (Biblioth. nat.); devant les intendants ou commissaires du roi, en Poitou : Philippe de Here, 1599; Amelot de Chaillou, 1624; Colbert de Croissy, 1666; de Barentin, 1667; de Maupeou, 1699; Quantin de Richebourg, 1716. — Archives des mairies de la Vendée et des Deux-Sèvres.